

A scenic view of a paved path leading through a grassy field towards a distant industrial cityscape under a hazy sky. The path is in the foreground, flanked by tall grasses and a wooden fence. In the background, a large industrial complex with several tall chimneys is visible, surrounded by green hills. The sky is a pale, hazy blue.

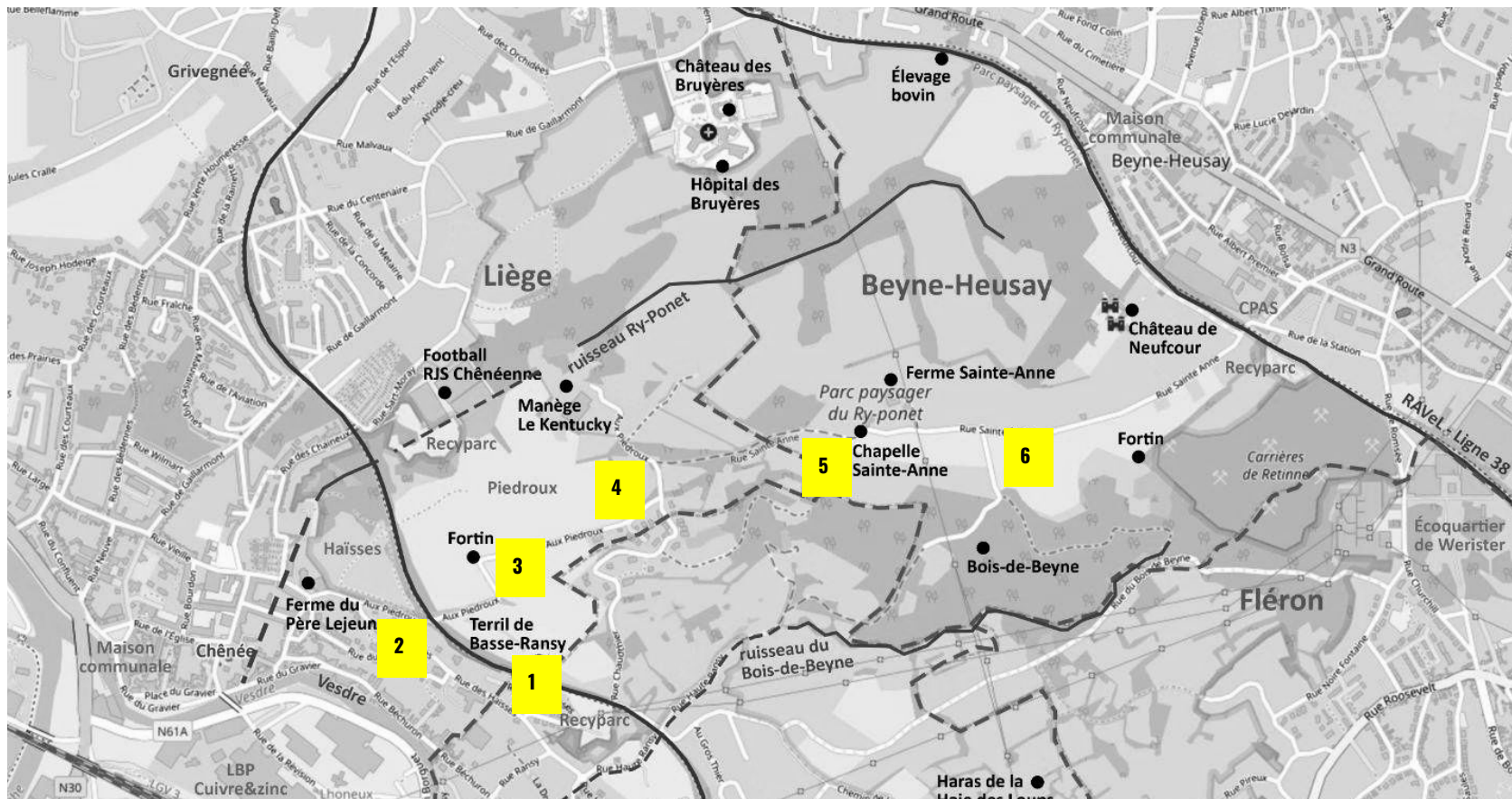
# Ry-Ponet: (une balade) à travers le paysage

05/06/2022 LacYme\_asbl // Plateforme Ry-Ponet



*“le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations”*  
**Convention Européenne du Paysage**

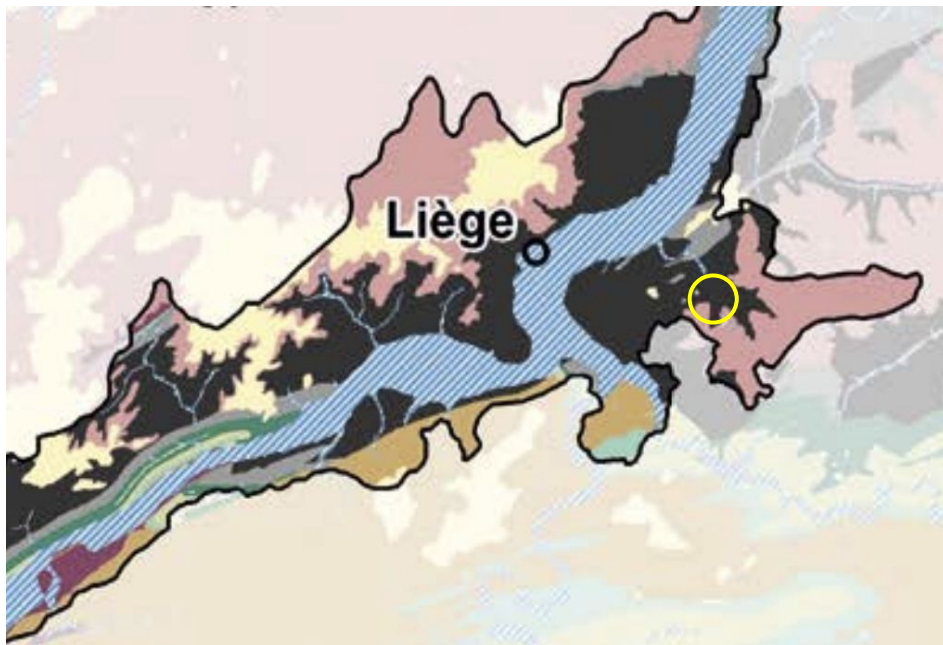
**Le paysage: un concept polysémique // la Convention Européenne du Paysage**



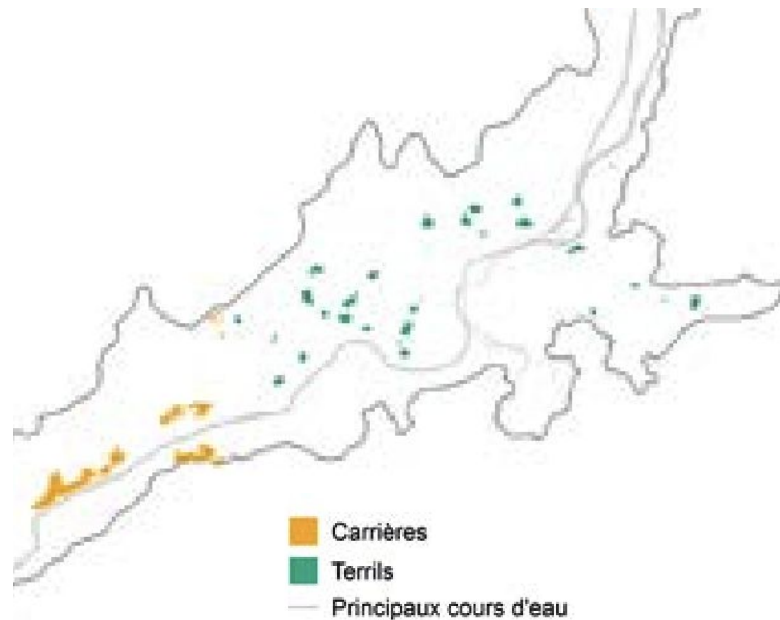
Un parc paysager à protéger// itinéraire en 6 étapes




# **Sur les traces de la ligne 38: les ressource en sous-sol comme matrices du paysage**

**(n.1 - Terril Basse Ransy)**



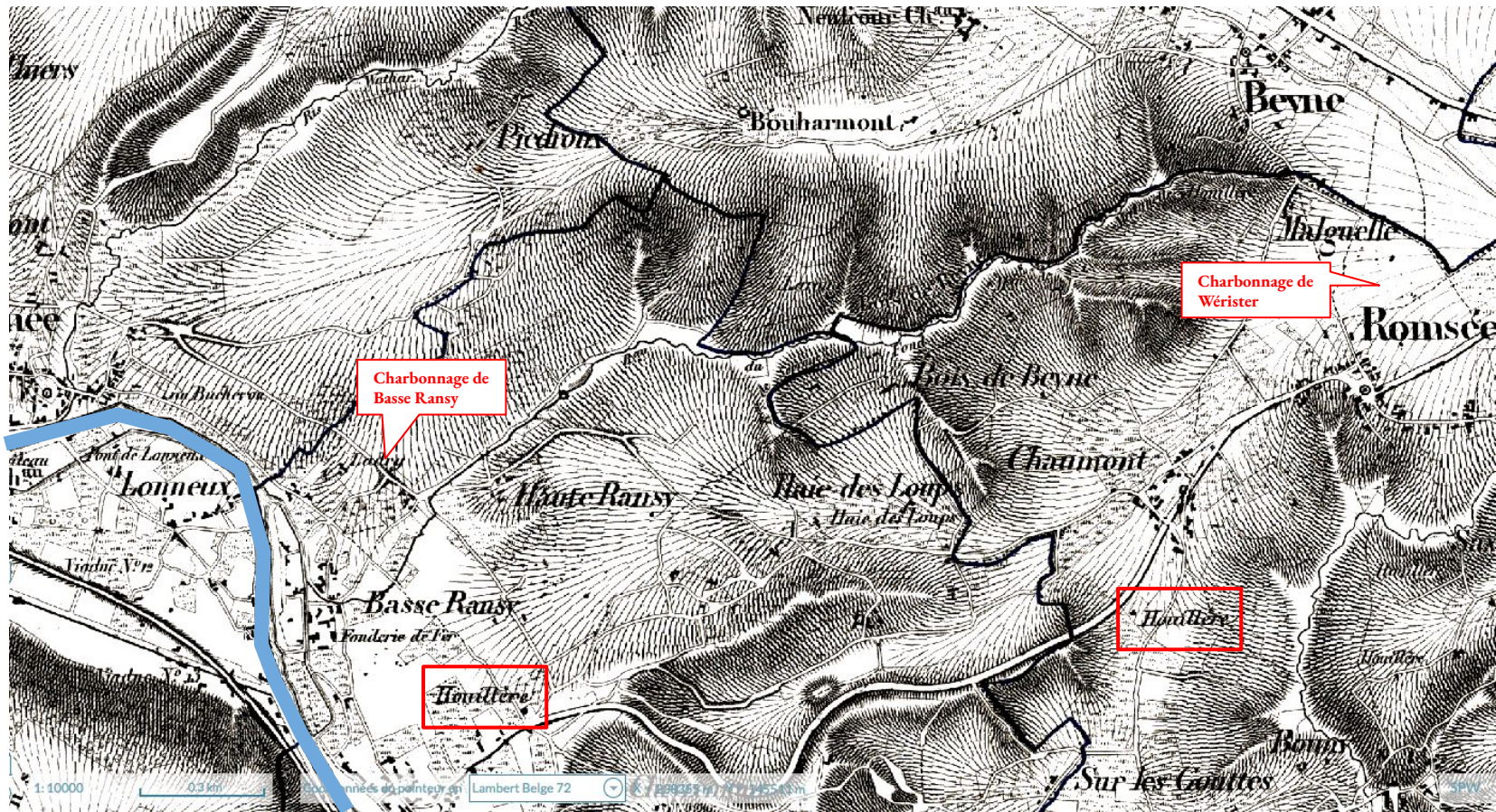
-  Alluvions récentes
-  Eocène (sables, argiles)
-  Crétacé (craies, marnes, tuffeau)
-  Houiller du Westphalien (schistes, localement grès)
-  Houiller du Namurien (schistes, localement grès)
-  Dinantien (calcaires, dolomies)



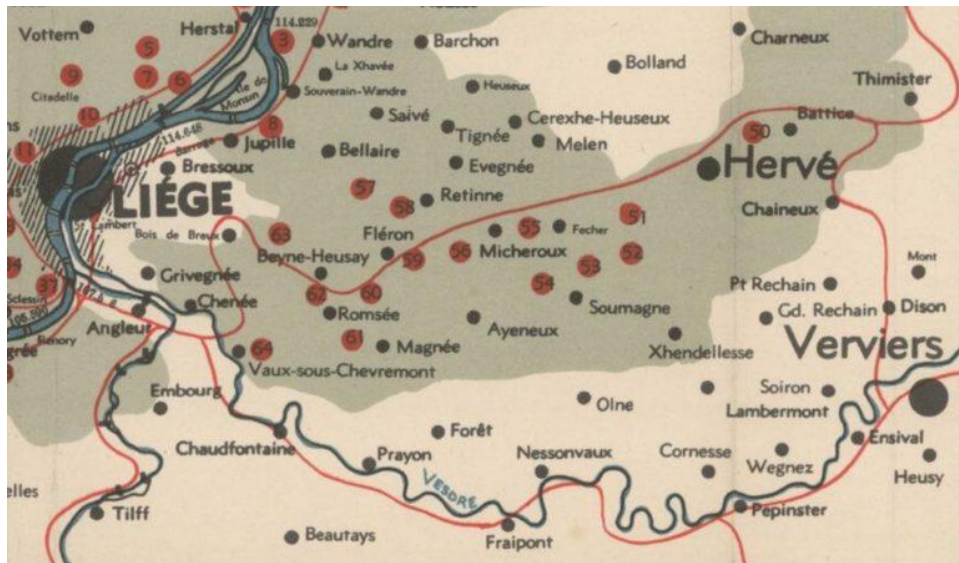
-  Carrières
-  Terrils
-  Principaux cours d'eau

## Atlas des paysages de Wallonie

le paysage- en particulier le relief - a été modifié à cause de l'exploitation des ressources du sous-sol: les terrils sont des tas de matière écartée par l'activité minière.



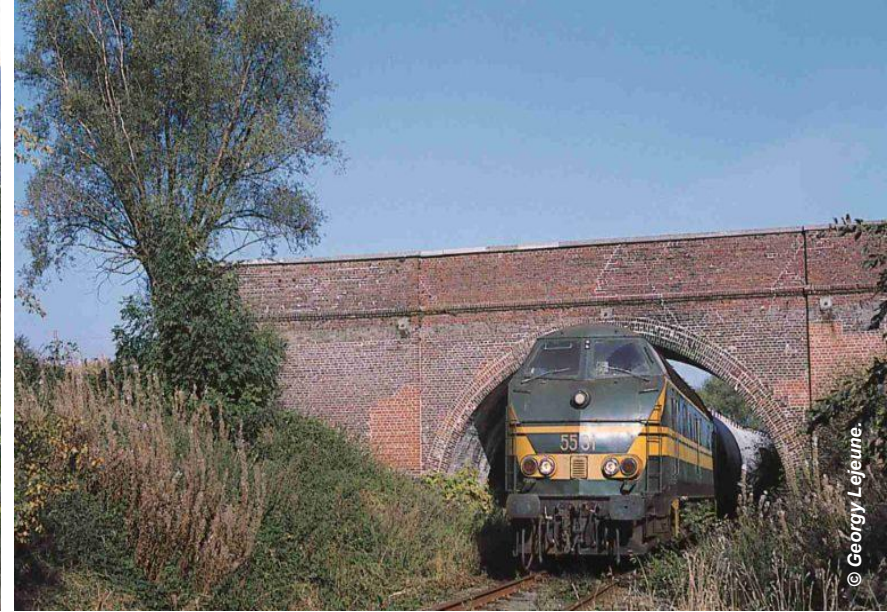
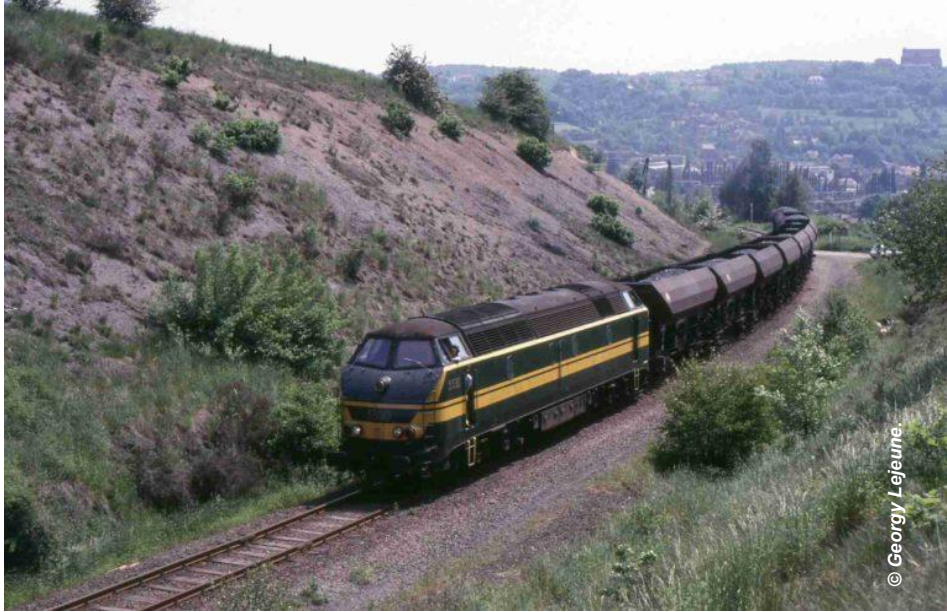
(Vandermaelen, 1850) L'exploitation du sous-sol : des charbonnages sont déjà présents



**La ligne 38** , construite entre 1872-1879, relie Chênée à l'Allemagne , en passant par Herve et Verviers.

*Elle est connectée à de nombreux raccordements privés menant à des sites industriels, dont évidemment les dizaines de charbonnages qui jalonnent la voie : Basse-Ransy, Homvent, Soxbluse (Fond Piquette), Hasard, Lonette, et surtout l'important charbonnage de Wérister.* (© plateforme Ry-Ponet, article en ligne)

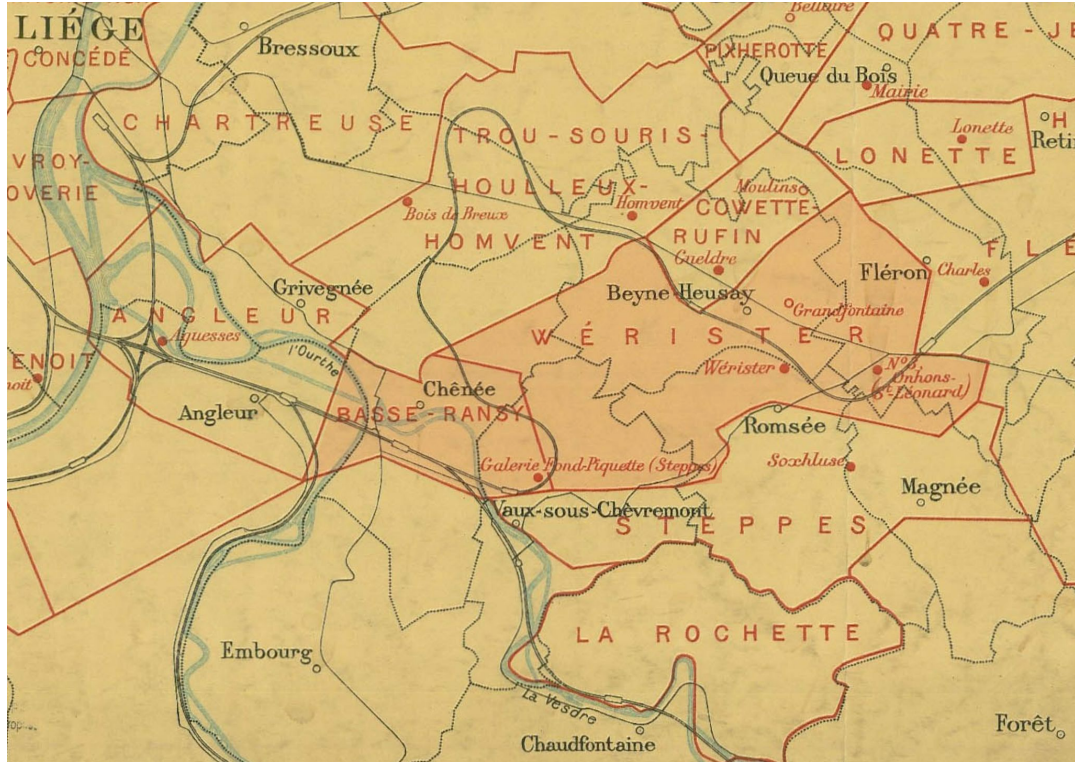
**Charbonnage de Wérister**



## la ligne 38 en fonction

Afin de combler un dénivelé de 172 m la ligne du chemin de fer suit une longue courbe en pente douce qui passe à travers Chênée et Grivegnée avant de rejoindre Beyne-Heusay sur un tracé de 9 km. (© plateforme Ry-Ponet, article en ligne)





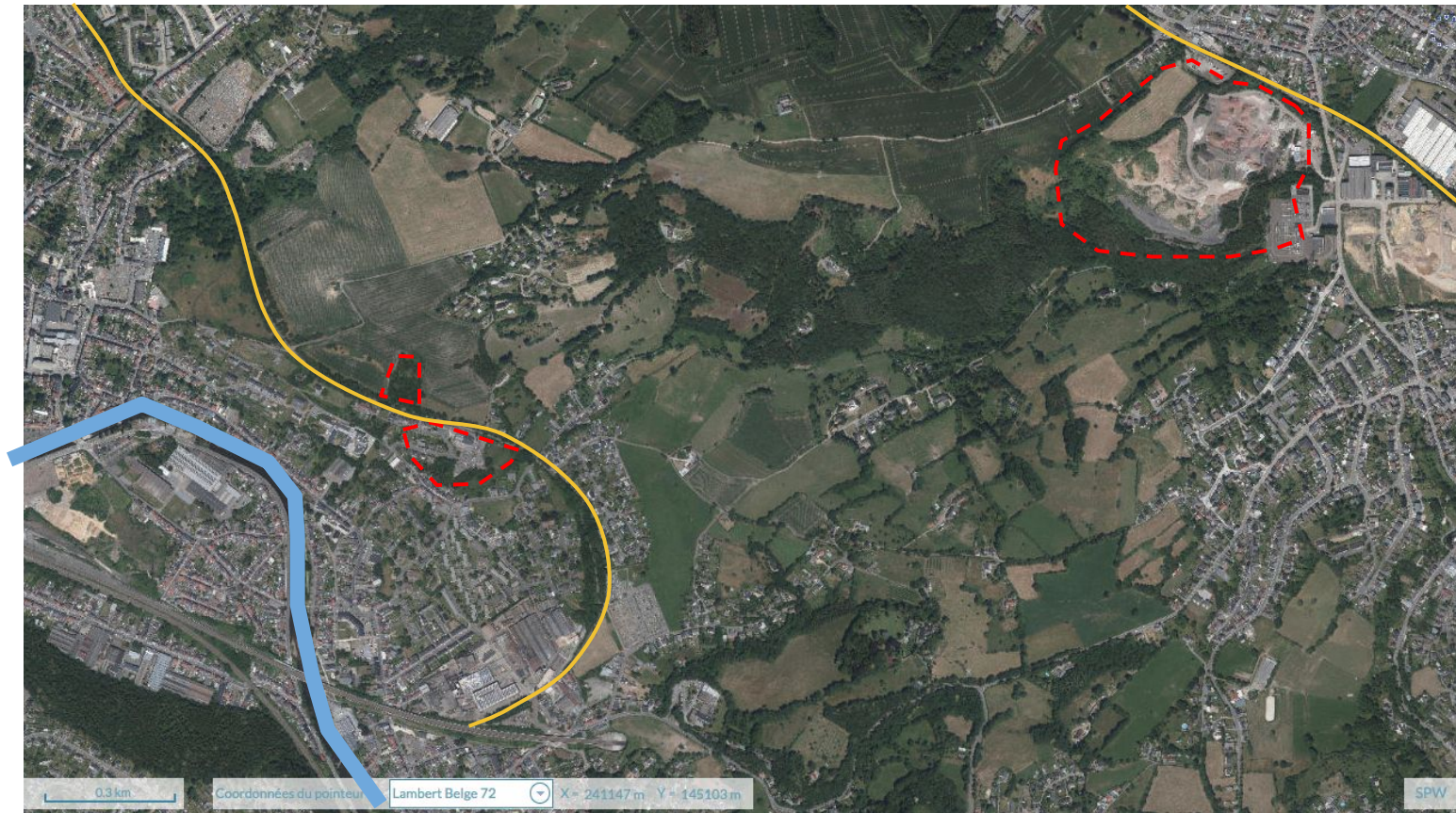
Carte des concessions minières, 1906



Charbonnage de Basse Ransy



**(vue aérienne, 1971) Les terrils engendrés par les charbonnages de Basse Ransy et de Wérister**



**(vue aérienne, 2019) Une deuxième vie à la ligne 38: le RAVeL depuis 1995**



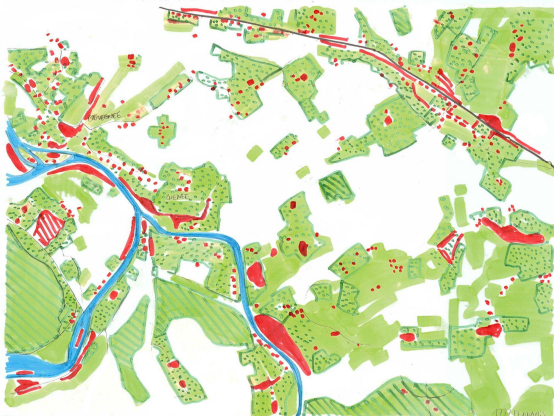
**(vue aérienne, 2016) Une deuxième vie à la ligne 38: le RAVeL depuis 1995**

# **L'occupation du sol: des terres agricoles résistent à l'urbanisation progressive**

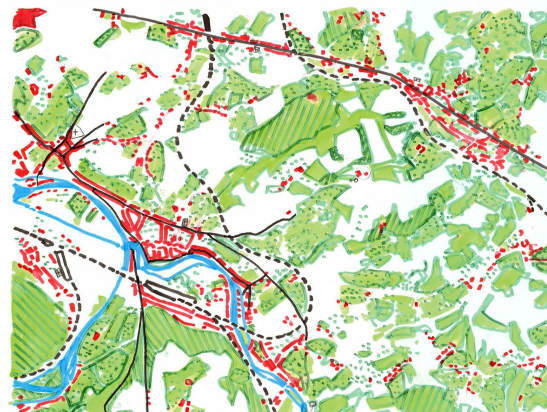
**(n.2 - RAVeL/Piedroux)**



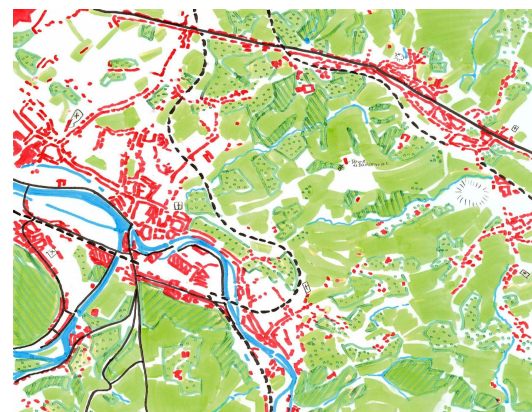
- Sols tourbeux ou tourbières
- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel excessif ou légèrement excessif
- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement favorable
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols limoneux à drainage naturel favorable
- Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait
- Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
- Sols argileux à drainage naturel favorable à imparfait
- Sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
- Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable
- Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à assez pauvre
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-phylleuse et à drainage naturel quasi-exclusivement
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à
- Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel
- Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi-
- Sols limono-caillouteux à charge de silixite ou de gravier ou de conglomérat et à drainage naturel
- Sols limono-caillouteux à charge de grès calcaire ou de grès argilo-calcaire et à drainage naturel
- Sols limono-caillouteux à charge crayeuse et à drainage naturel favorable
- Regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de
- Sols artificiels ou non cartographiés



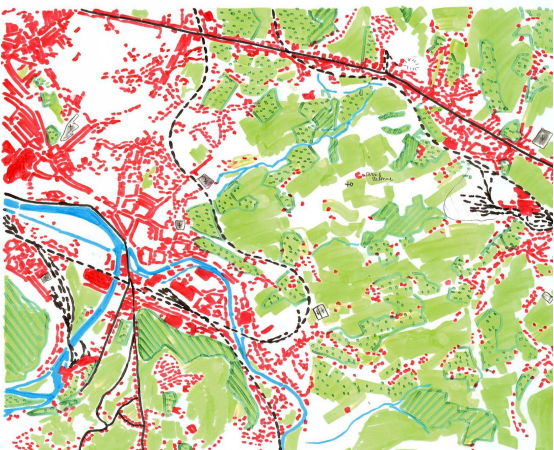
1777



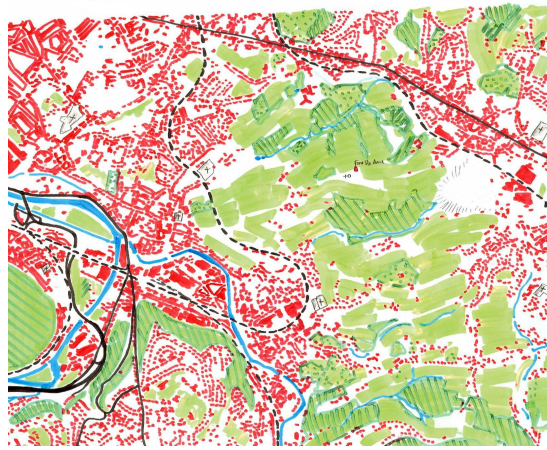
1885



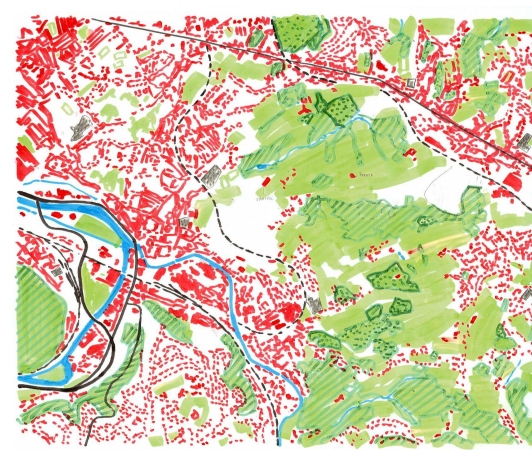
1931



1954



1985



1997



**Le front urbain qui limite le Ry Ponet**



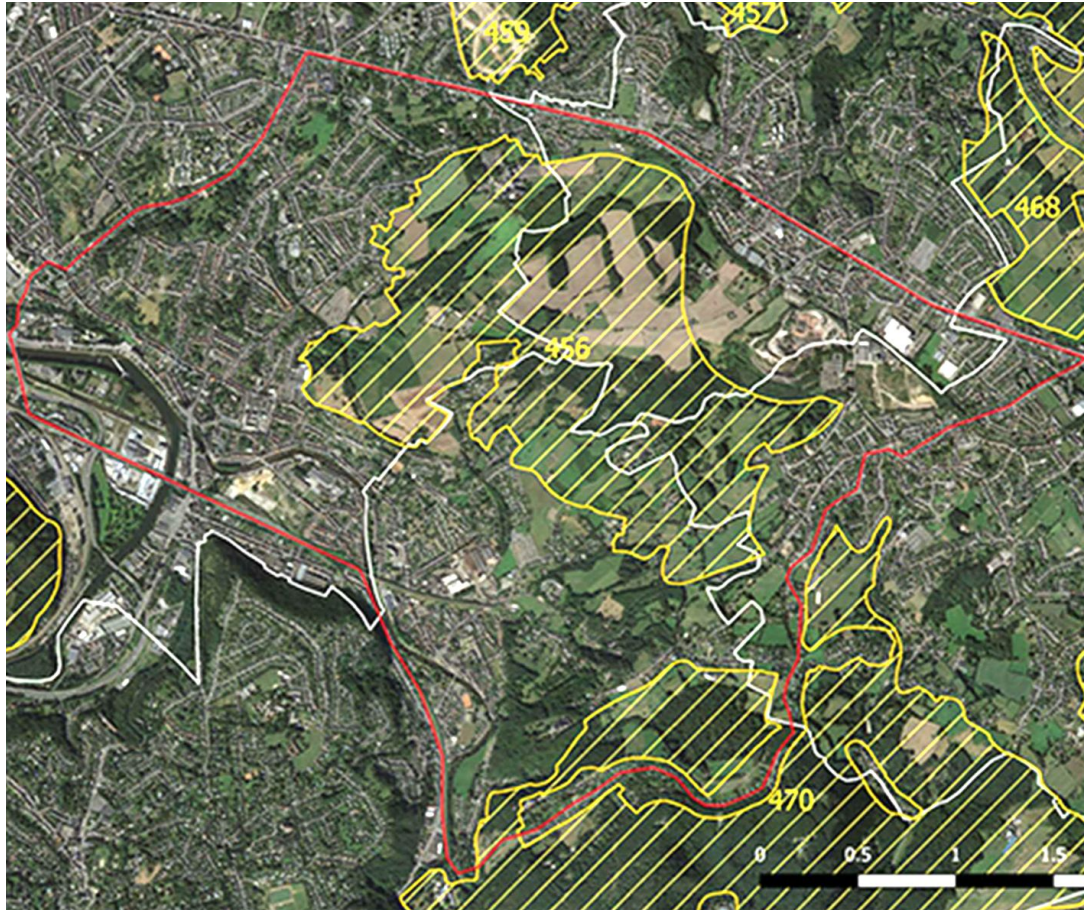




**les projets de lotissements en accord avec le Plan de Secteur mais en contradiction avec les valeurs paysagères du site**

# **Un intérêt paysager reconnu**

**(n.3 - Fortin)**



## 2004 : étude ADESA

Périmètre d'Intérêt Paysager,  
périmètre qui regroupe

« des espaces au sein desquels les  
éléments du paysage se  
disposent harmonieusement »



## 2004 : étude ADESA

Points de vue (PV), remarquables ou non, « sont des lieux ponctuels d'où l'on jouit d'une vue particulièrement belle » ; tandis que les lignes de vue remarquables (LVR) « sont des lieux linéaires d'où l'on jouit d'une vue particulièrement belle ».

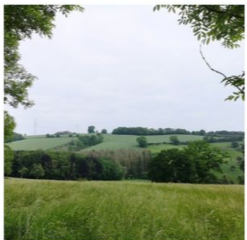
### Les points de vue (ADESA) : regard lointain



*Le Vert chemin / Ouest*



*Sentier menant à la Chênaie / Ouest*



*CHU / Sud*



*Chapelle Saint Anne / Ouest*



*Rue des Anglais / Ouest*



*Rue Prioux / Sud*

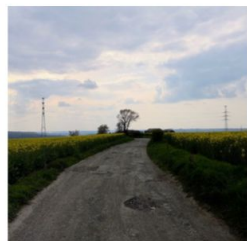


*Auz Piedroux / Ouest*

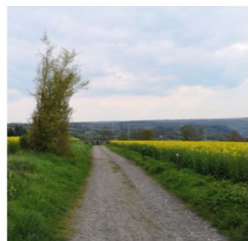


*Rue Neufcent / Ouest*

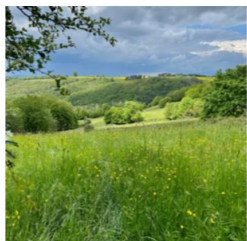
### Les Lignes de vue (sur les crêtes) : regard lointain



*Rue Saint Anne*



*Rue Prioux / Nord*



*Figure n°140 : Photographies illustrant les vues paysagères [Source Personnelle, 2021]*

## **2004 : étude ADESA**

Points de vue (PV), remarquables ou non, « sont des lieux ponctuels d'où l'on jouit d'une vue particulièrement belle » ; tandis que les lignes de vue remarquables (LVR) « sont des lieux linéaires d'où l'on jouit d'une vue particulièrement belle ».

(© étude ADESA, travail repris par les étudiants : Chantraine Catherine, Laloux Hélène, Planckaert Kathleen, DufourAmaury, Differding Thomas, BAC 3 ULiège - Gembloux)



(© Neufcour, vue 3D du lotissement

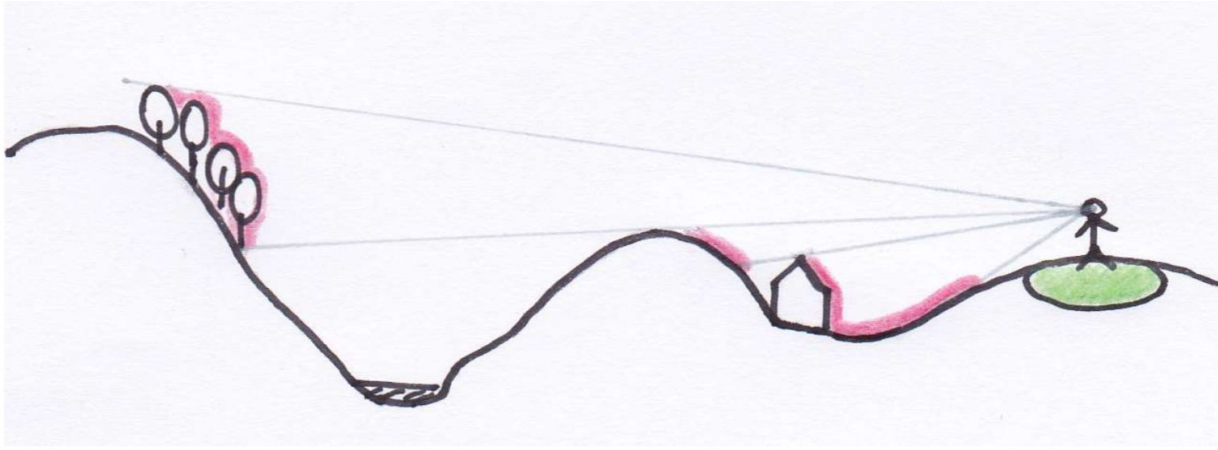
**les projets de lotissements en accord avec le Plan de Secteur mais en contradiction avec les valeurs paysagères du site**





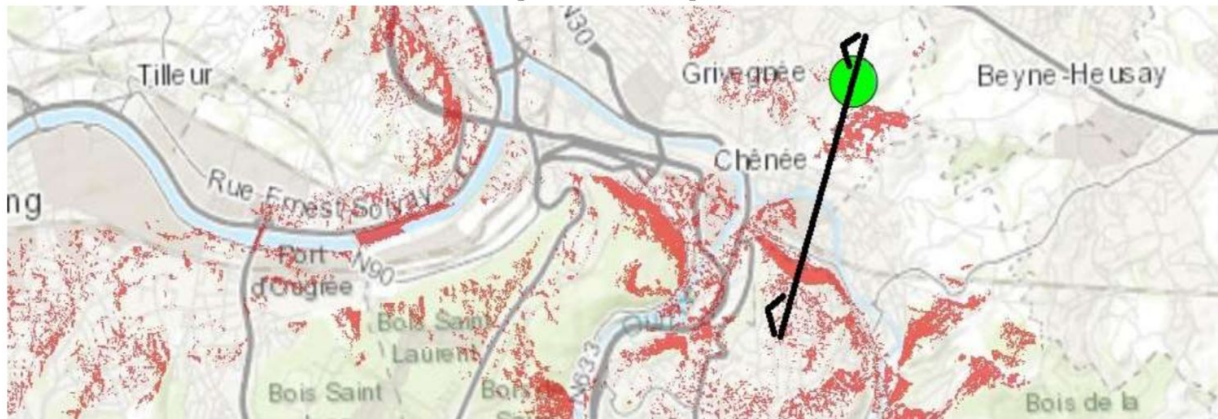
# **Le bassin de visibilité: un outil pour évaluer les impacts des transformations du paysage**

**(n.4 - Piedroux)**



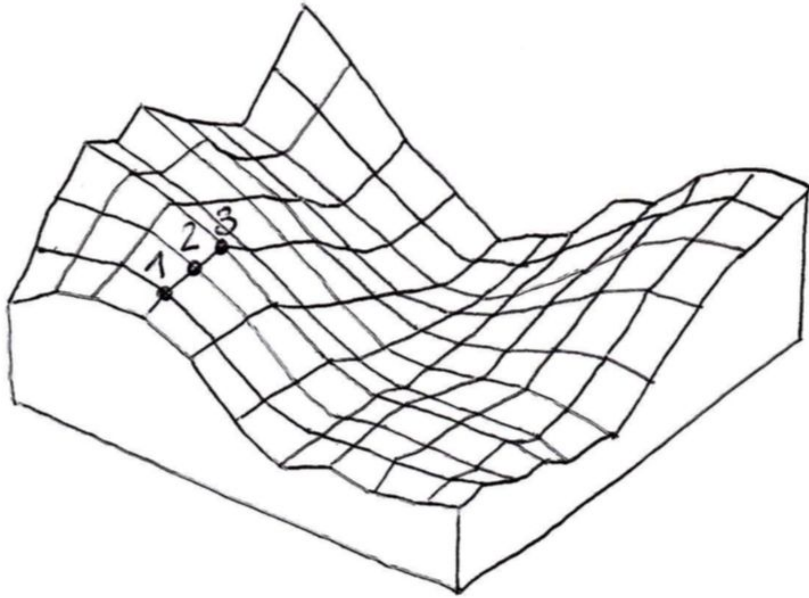
## Le bassin de visibilité

Le bassin de visibilité d'un point correspond à l'ensemble des espaces visibles depuis ce point. Un observateur qui se tient à un point, à une hauteur donnée, voit des éléments constitutifs de la nappe du paysage (sol, bâti, végétation...)

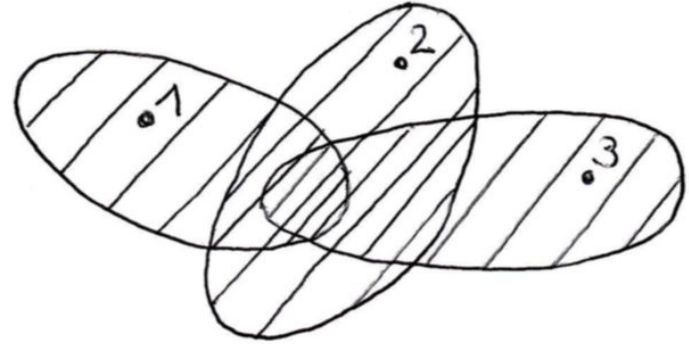


Le bassin de visibilité est composé de l'ensemble des éléments visibles sur les 360° entourant le point de l'observateur.

La lecture du bassin de visibilité se fait en plan, comme représenté à gauche où un trait de coupe est dessiné à un endroit semblable à celui de la coupe schématique

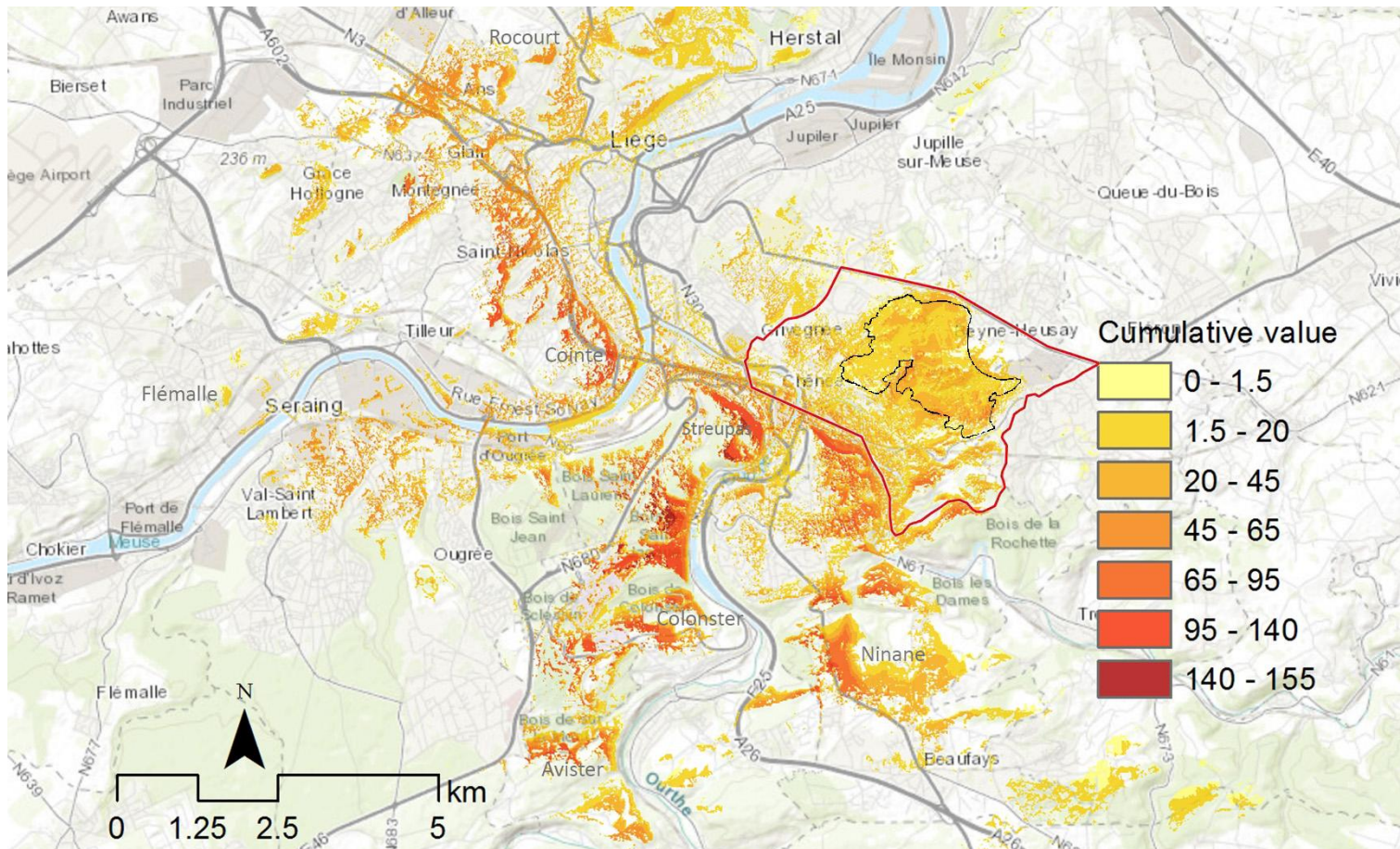


(© étude cartographique par Sophie Durieux, plateforme Ry-Ponet)



### **Bassin de visibilité cumulatif (viewshed cumulatif)**

Le bassin de visibilité cumulatif de plusieurs points est le résultat de la superposition de leurs viewsheds individuels. Il permet ainsi de «grader» (par une échelle de couleurs) les zones visibles de manière cumulative par tout ou une partie des points considérés



(© étude cartographique par Sophie Durieux, plateforme Ry-Ponnet)

**Bassin de visibilité cumulatif (viewshed cumulatif)**



## Notion d'intervisibilité

L'intervisibilité est le fait qu'un point est visible à partir d'un autre point. Ainsi, le calcul d'un bassin de visibilité d'un point 'A' montre l'ensemble des points qu'il voit, et donc l'ensemble des points d'où il est vu.

# **L'horizon et la trame bocagère dessinent le paysage**

**(n.5 - Chapelle Sainte Anne)**



***“Le paysage c’est l’endroit où le ciel et la terre se touchent” ( Michel Corajoud)***

### Prairies des Bruyères

s'étendent entre la frange urbaine de Chênée/Grivegnée et les bois du Ry-Ponet. Cette séquence contient des prairies avec occasionnellement des vergers où l'on peut apercevoir le versant opposé de la vallée du Ry-Ponet : la séquence "Pré du Ponet". Cette séquence est relativement vaste permettant pleinement de profiter du caractère bucolique des prés-vergers.

### Cultures de Piedroux et Ransy

présentent des étendues agricoles labourées sur les anciennes terrasses de la Vesdre, en pente douce. La rotation des cultures et les saisons métamorphose ce paysage périodiquement. Située en bordure du parc et proche des espaces urbains, la séquence est par conséquent plus souvent atteinte par les bruits et odeurs de l'agglomération.

### Crête de Sainte Anne

correspond à des cultures labourées (actuellement de colza) sur un relief relativement plat, traversé par une ligne de crête latérale. Ce balcon agricole permet de profiter d'un spectacle visuel. La séquence contient un élément central, un repère du Ry-ponet : la ferme et la chapelle Sainte- Anne.

### Bois de Beyne

est un grand volume boisé où s'écoule le Rau de Beyne, exprimant une scène très différente des autres séquences qui l'entourent. Les sentiers qui le traversent donnent la sensation de s'engouffrer dans un tunnel vert. Une grande diversité d'ambiances est présente de par les diverses typologies de lumière, d'humidité et de textures présentes en fonction des végétaux présents.

### Bocage du sud:

offre un paysage vallonné, dynamique, composé d'un ensemble de haies entourant des prairies. Les haies se présentent comme un jeu de coulisses paysager. Il s'agit de la séquence la plus grande du territoire et la plus caractéristique d'un paysage agricole d'autrefois.

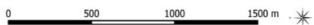
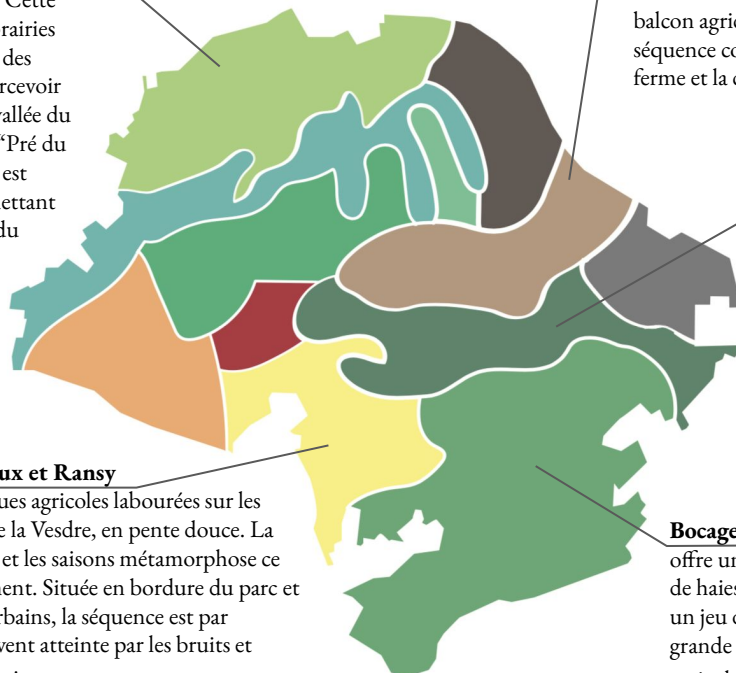


Figure n°142: Carte représentant les séquences paysagères du Ry Ponet [Source : Personnelle, 2021]



## LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU RY PONET

(travail des étudiants - Chantraine Catherine, Laloux Héléna, Planckaert Kathleen, Dufour Amaury, Differding Thomas - Bac 3 Gembloux)



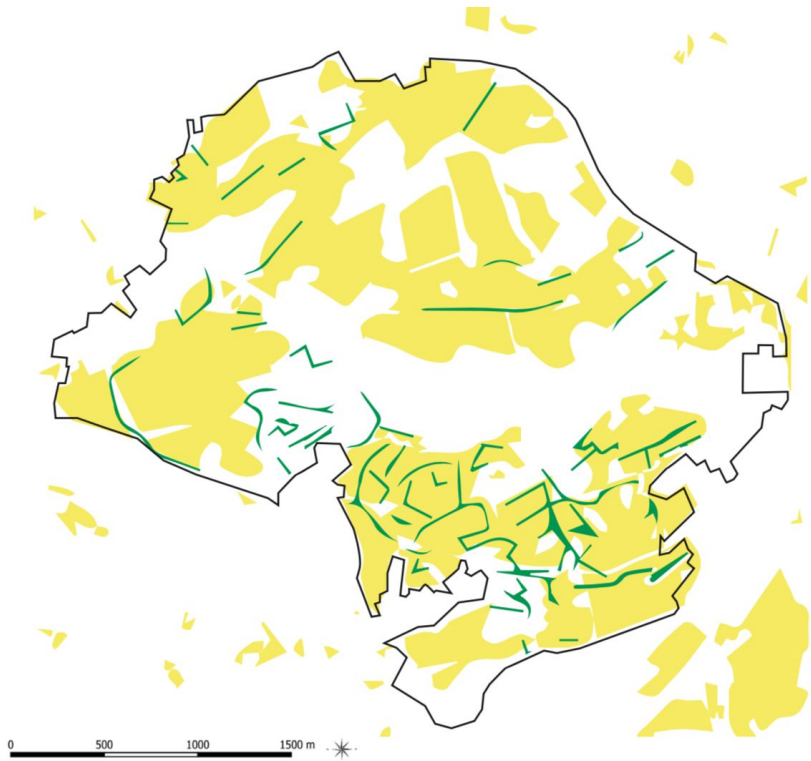
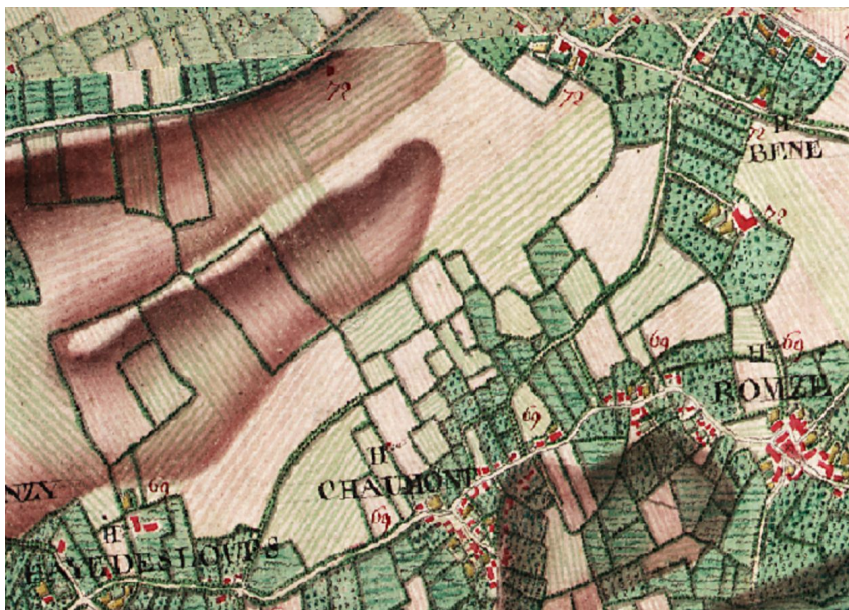


Figure n° 133: Carte représentant la composante agricole herbagère et bocagère du parc du Ry-Ponet [Source :Personnelle, 2021]



### La composante agricole, herbagère et bocagère

(travail des étudiants - Chantraine Catherine, Laloux Héléna, Planckaert Kathleen, DufourAmaury, Differding Thomas - Bac 3 Gembloux)



( Carte de Ferraris, 1777)



( vue aérienne, 2019)

**Le bocage dessine le paysage, limite les propriétés**

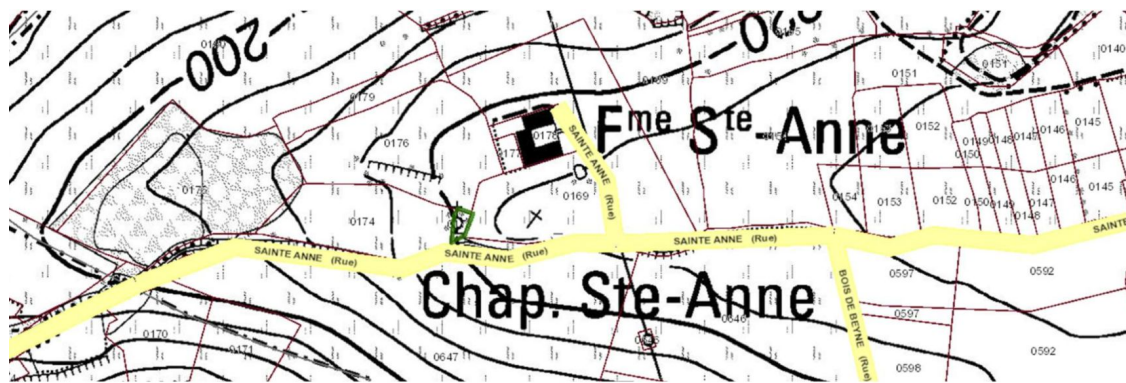


*Chemin du hameau de Chaumont au bois de Beyne, Commune de Fléron*



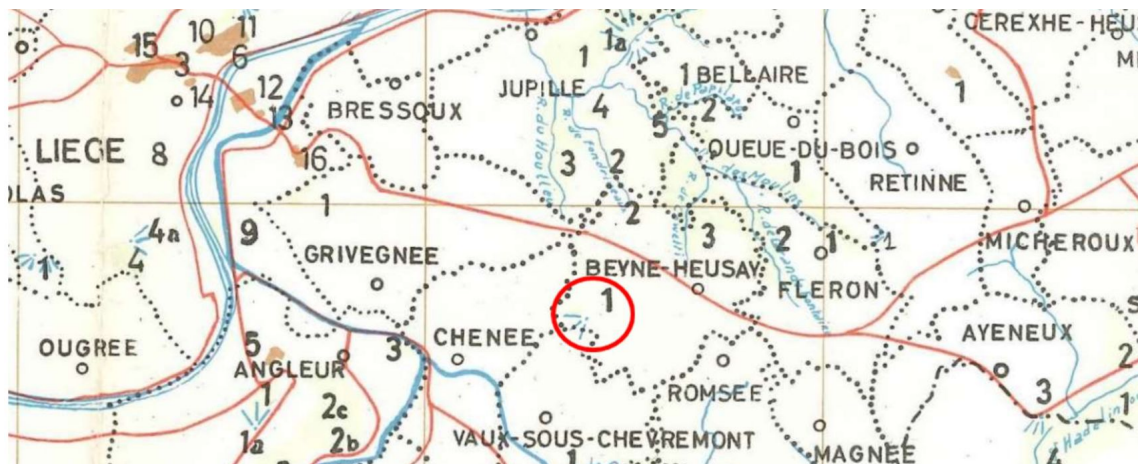
*Le chevreuil utilise activement le réseau de haies pour se déplacer au sein du bocage. Photo Alain Butet.*

**Le bocage un réseaux de chemins, une trame écologique à préserver**



**1945 : Chapelle Sainte-Anne et tilleuls classés comme site**

La motivation du classement concerne la situation exceptionnelle du site:  
 “ on y jouit d’une vue sur la vallée de la Vesdre, sur l’ouverture de la vallée de l’Ourthe et au loin sur les collines de la Meuse en assiette de Liège”



**1961 : Chapelle Sainte-Anne et tilleuls repris à l’inventaire des sites et paysages à préserver (Survey)**

**Le site classé pour son intérêt paysager**

# **Connaître le paysage et “défendre son territoire”**

**(n.6 - Rue Sainte Anne)**



**Le Ry-Ponet: un parc paysager à protéger**

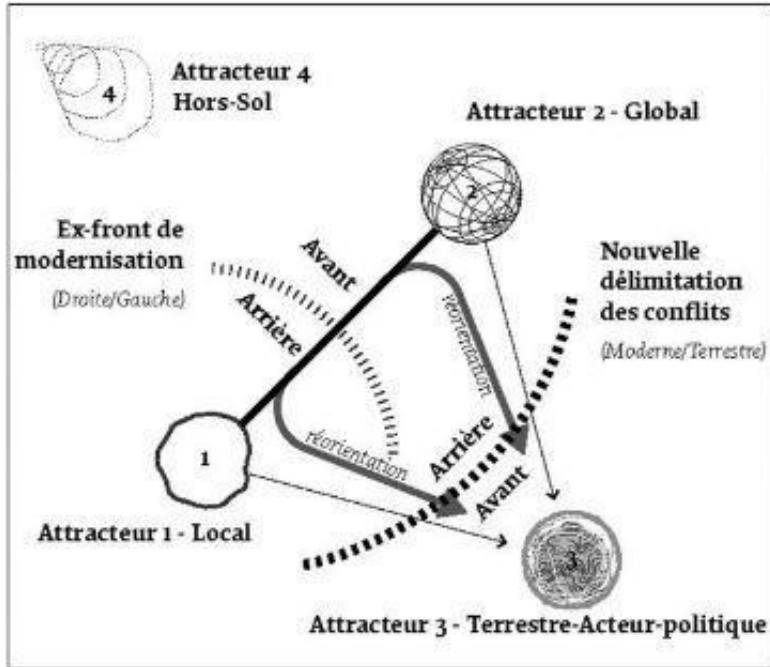


**Le Ry-Ponet: un parc paysager à protéger**



**Le Ry-Ponet: un parc paysager à protéger**





*“Nous sommes des Terrestres  
 au milieu des terrestres (...)  
 Le terrestre tient à la terre et au sol  
 mais il est aussi mondial, en ce sens  
 qu’il ne cadre avec aucune frontière,  
 qu’il déborde toutes les identités.”*

**Bruno Latour, Où atterrir?**



# "Terra Forma"

F. Ait-Touati, A. Arènes, A. Grégoire

*Remettre le sol au centre: un bien commun à tous les Terrestres*